

# Non à une citoyenneté deux poids deux mesures

## Référendum contre la surveillance des assurés

La loi adoptée par le Parlement lors de sa session de printemps permet aux Organismes des assurances sociales d'engager des détectives, en cas de soupçon, pour débusquer d'éventuels abus. Toutes les personnes au bénéfice de l'AI, de l'assurance chômage, des prestations complémentaires, d'indemnités en cas de maladie ou d'accident sont concernées.

Que des fraudeurs abusent de l'argent public, au détriment de ceux qui en ont réellement besoin, n'est pas acceptable. La question qui se pose est de quelles vigilances nous devons entourer aujourd'hui les efforts pour venir à bout de tels abus?

A travers le temps, le refus des injustices infligées aux pauvres a amené notre pays à davantage de justice sociale. C'est un héritage précieux pour celles et ceux qui aujourd'hui poursuivent courageusement cet engagement. Mais notre mémoire collective véhicule aussi un autre héritage, lui aussi transmis, de génération en génération, au sein des institutions et de la société civile dans son ensemble. Un regard de suspicion, de préjugé, de mépris, nourri par l'ignorance de ce que les personnes en situation de pauvreté ont vécu et continuent à endurer.

De ce fait trop d'adultes et de jeunes aujourd'hui ne considèrent pas les prestations sociales comme un droit, comme une solidarité, comme une volonté politique de libérer le pays des injustices de la pauvreté qui persistent. Des remarques fréquentes, insidieuses et humiliantes d'être des profiteurs de la collectivité les empêchent. Dans ce sens, si les méthodes de

souci à se faire, ne peut justifier des méthodes d'observation et de surveillance qui enfreignent l'intimité des personnes, sans autorisation d'un juge. Plus largement, qu'il s'agisse du domaine social, environnemental, économique ou financier, les pratiques nécessaires de contrôle, que les diverses instances concernées ont mission de mettre en œuvre, doivent être gérées par

les mêmes principes d'éthique, de droit, de responsabilité et de liberté, sans exception aucune.

A l'occasion du référendum lancé par un groupe de citoyens contre une surveillance démesurée, nous sommes conviés à nous engager pour un État garant de l'égalité dignité entre tous ses citoyens, sans compromis aucun. Et responsabilité nous est donnée

de veiller à ce que les mesures contre les abus dans le domaine des assurances sociales aillent à l'encontre d'une citoyenneté deux poids deux mesures.

*Eugen Brand*

Information Quart Monde, juin 2018, p.4,  
[www.quart-monde.ch](http://www.quart-monde.ch)



surveillance acceptées par la nouvelle loi sont mise en œuvre telles quelles, elle ne peuvent que venir accentuer ces violences sournoises qui vont à l'encontre d'un vivre ensemble dans la dignité.

L'argument souvent avancé que, dans la mise en place de cette nouvelle surveillance, les personnes honnêtes n'auront aucun